

GROUPEMENT de DEFENSE SANITAIRE ABEILLES 06

Chez M. Philippe MAURE Site internet : <http://www.gdsa-06.com>

82, chemin de Chautard
06530 SAINT CEZAIRE

☎ : 06 60 29 45 23 email : maure.philippe@yahoo.fr

Compte rendu de l'AG 2019

L'Assemblée Générale du Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles des Alpes-Maritimes s'est tenue le samedi 7 mars 2020 au Lycée agricole d'Antibes.

La journée a débuté à 9 h 30 par l'Assemblée Générale. A l'arrivée de chaque adhérent, le café et les viennoiseries étaient offerts. La feuille d'émargement était signée afin de vérifier le respect du quorum comme le veut la tenue d'une AG officielle.

Rapport moral

En préambule le Président a souhaité la bienvenue aux présents et à notre Vétérinaire-Conseil.

- Le nombre des adhérents est quasiment stable (273) pour 9837 ruches déclarées. Il est possible que quelques retardataires encore non-inscrits modifient ce nombre à la hausse.
- Le PSE est enfin accepté par l'administration. Comme le veut la réglementation, différents exemplaires étaient disponibles dans la salle pour consultation. Nous sommes tranquilles pour 5 ans dans la mesure où la réglementation est parfaitement respectée.
- Compte tenu de notre passé difficile avec l'administration, nous serons contrôlés plus fréquemment que la normale.
- L'activité des Techniciens Sanitaires Apicoles (TSA) est en place. Ils sont au nombre de 6. La réalisation des visites sanitaires (la totalité des adhérents au PSE doit être visitée pour les 5 ans de validité du PSE) s'est faite au cours de l'année 2019. Il a été réalisé 5 visites par le vétérinaire, 54 visites par les TSA. Pour 2019 le contrat est donc rempli pour arriver à la totalité des visites imposées durant les 5 ans de validité du PSE. Pour 2020, les visites de supervisions seront réalisées dès le début du printemps. La DDPP nous a missionnée pour 3 visites en raison de mortalités d'abeilles. Le vétérinaire a expliqué la problématique virale pour l'interprétation des bulletins d'analyse. Il faut faire la différence entre présence du virus chez un individu ne présentant pas de symptômes et présence de virus chez un individu malade.
- La distribution des médicaments a eu lieu l'après-midi de l'AG. Un état du stock restant a été effectué et validé par le Vétérinaire en fin de distribution. Les retardataires sont invités à récupérer leurs commandes au plus tôt chez E. Massa. Conformément aux instructions écrites dans le bulletin d'adhésion, les médicaments non distribués seront détruits une semaine plus tard sans aucun recours possible.
- Le Vétérinaire-Conseil a rappelé les obligations concernant la gestion du PSE et l'implication qu'il mettra à suivre les procédures en vigueur. Les modalités de traitement ont aussi été rappelées en ce qui concerne les 3 médicaments proposés à la vente en 2020.
- Les autres activités du GDSA (réponse aux différents courriers, gestion des assurances et des revues, gestion des finances et de la subvention du Conseil Départemental, participation aux réunions de l'OVS, de l'ADAPI...) demandent beaucoup de temps et la forte implication des membres du CA du GDSA. E. Massa a été fortement remercié pour son travail.

- Une réunion d'information s'est tenue le 11 janvier 2020. Ce fut un succès. Les participants étaient nombreux et intéressés.
- Une convention avec le Lycée horticole est en discussion. Elle nous assurerait la gratuité des locaux avec en contrepartie la tenue de conférences par le GDSA.
- Le Vétérinaire-Conseil a rappelé l'importance de la déclaration de ruches qui se fait au mois de décembre.
- Le site internet dont l'adresse est : **GDSA-06** est mis à jour périodiquement. Il est important de connaître les nouvelles en cliquant sur « Nouvelles mises à jour » et de suivre l'actualité sanitaire apicole. Il est fait appel aux bonnes volontés connaissant l'informatique pour participer au développement du site.

Rapport financier

Eric Massa a présenté le rapport financier.

Le compte de résultats 2018-2019 montre un résultat positif de 5571 €. Les obligations administratives en relation avec le PSE vont croître. Afin de dégager des possibilités financières, diverses mesures d'économie ont été mises en place : minimisation des frais postaux (concrétisée par l'envoi des adhésions par mail), arrêt du contrat avec le commissaire aux comptes. Les temps à venir vont être plus difficiles. Un point particulier est l'indemnisation des visites des TSA. L'administration refuse le bénévolat et veut que les TSA soient payés pour leur travail. Un problème financier supplémentaire pour le GDSA et un problème administratif, le GDSA devenant alors employeur.

Les comptes ont été reconnus parfaitement en ordre par les commissaires aux comptes en fonction.

Quitus a été donné à l'unanimité pour le rapport moral et le rapport financier.

Les commissaires aux comptes R. Asquier et Y. Scarsini ont été renouvelés dans leur fonction.

Elections

Conformément aux statuts, le tiers des administrateurs devait être renouvelé. Tous se représentaient. J.-P. Cerana, J.-L. Chalot, J.-L. Lautard, H. Pillet ont été élus à l'unanimité. Aucun nouveau candidat ne s'est manifesté.

La journée s'est terminée à 16 h après la distribution des médicaments et la vérification de l'évolution du stock par le Vétérinaire-Conseil.

En conclusion, une journée de convivialité et d'échanges, une journée très appréciée. Merci à tous les organisateurs, chacun dans son domaine d'action.

J.-P. Faucon - E. Massa